

Conditions générales d'utilisation

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales définissent les modalités d'utilisation des services fournis par le site www.pagesdedoctrine.fr aux personnes s'y étant inscrites, ci-après désignées les abonnés.

Ces conditions générales peuvent être modifiées unilatéralement par la SAS Pages de doctrine. Les modifications ainsi décidées s'appliquent à tout abonné quelle que soit la date de son inscription.

Toutefois, si l'inscription d'un abonné est antérieure à une modification des conditions générales d'utilisation, celui-ci est invité à accepter les nouvelles conditions générales d'utilisation. S'il refuse cette modification, il est mis fin de plein droit et immédiatement au présent contrat et à l'accès correspondant au site pagesdedoctrine.fr

A défaut de conditions particulières acceptées par un abonné pour user d'un service spécifique, les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à tous les services procurés par le site pagesdedoctrine.fr

2. Objet du contrat

La SAS Pages de doctrine autorise ses abonnés à consulter gratuitement ses bases de données d'articles, d'ouvrages spéciaux et d'ouvrages généraux.

Ces bases de données restent l'entière propriété de la SAS Pages de doctrine et aucun droit de quelque nature que ce soit n'est transmis aux abonnés. Tous les contenus figurant sur le site pagesdedoctrine.fr restent donc l'entière propriété de la SAS Pages de doctrine.

La SAS Pages de doctrine se réserve la possibilité de proposer à ses abonnés d'autres biens ou services à titre gratuit ou onéreux. Ces services donneront lieu à des conditions particulières d'utilisation soumises à l'acceptation de chaque abonné.

3. Durée et résiliation du contrat

L'acceptation des présentes conditions générales d'utilisation forme un contrat entre la SAS Pages de doctrine et l'abonné. Celui-ci est conclu pour une durée indéterminée.

La SAS Pages de doctrine comme l'abonné peuvent résilier le présent contrat à tout moment, sans préavis et sans avoir à motiver leur décision.

4. Responsabilité

Malgré le soin apporté par la SAS Pages de doctrine à l'élaboration de ses bases de données, il se peut que des erreurs aient été commises dans la saisie des références qui constituent ces bases. En acceptant les présentes conditions générales d'utilisation, l'abonné déclare avoir pris connaissance de cette éventualité. En conséquence, la SAS Pages de doctrine ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en raison de ces éventuelles inexactitudes ou erreurs.

De même, si la SAS Pages de doctrine s'engage à ce que ses bases de données soient consultables sur son site internet, elle ne peut garantir un accès permanent à ces bases. Les mises à jour du site,

sa maintenance ainsi que les éventuelles défaillances informatiques peuvent, en effet, empêcher temporairement l'abonné de consulter les bases de données. En acceptant les présentes conditions générales d'utilisation, l'abonné déclare avoir pris connaissance de cette éventualité. En conséquence, la SAS Pages de doctrine ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en raison des difficultés rencontrées par l'utilisateur dans la consultation des bases de données.

5. Confidentialité des données personnelles

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Vous pouvez exercer ce droit en écrivant :

- par courrier électronique à cnil@pagesdedoctrine.fr
- par courrier postal à SAS Pages de doctrine, 27, rue Saint Médéric, 78000 Versailles.

Les informations personnelles communiquées par l'abonné à la SAS Pages de doctrine ne sont pas divulguées à des personnes étrangères à l'entreprise Pages de doctrine.

6. Loi applicable et contestations

Les présentes conditions générales d'utilisation sont soumises à la loi française.

Seules les juridictions françaises sont compétentes pour connaître de toute contestation relative au présent contrat.

Sous réserve de l'existence de dispositions d'ordre public contraires, le Tribunal de commerce de Versailles est seul compétent pour connaître de toute contestation relative au présent contrat.